

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 50 (1970)
Heft: 4: Les Suisses en France

Artikel: Le lieutenant-général Maurice de Courten 1696-1766
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le lieutenant-général Maurice de Courten

1696-1766

Les portraits de Maurice de Courten âgé, les récits qu'ont laissé de lui les mémorialistes du siècle de Louis XV, en particulier Chamfort, ainsi que la description physique si



désavantageuse figurant sur son passeport suisse (et dont il plaisantait lui-même) : « grand, pas tant grand, gros, pas tant gros, lais de fisage, oulcéré de petite férole... », tout cela ne laisse guère deviner le foudre de guerre que ce gentilhomme valaisan, né à Paris et familier de la Cour, a dû être dans sa jeunesse. Et pourtant son frère Pierre et lui ont glorieusement pris part aux principaux conflits armés de l'époque.

A l'âge de 14 ans, Maurice de Courten est cadet au Régiment suisse de Courten en Catalogne. Il y acquiert ses grades, de sorte qu'à 30 ans il est brigadier et accompagne le maréchal de Belle-Isle en Allemagne où il assiste au couronnement du roi de Bavière. L'Empereur Charles VII le nomme en 1742 comte du Saint-Empire. Pendant la campagne de Bohême, il défend Prague et couvre la retraite en détruisant les ponts de la Moldau. Puis il combat en Dauphiné, contre le roi de Sardaigne et à Coni, en Piémont, il a un cheval tué sous lui, après avoir rompu une forte colonne ennemie et l'avoir culbutée sur ses batteries. A Montalban, un peu plus tard, il est blessé, à la tête du régiment qui porte son nom.

Nommé lieutenant-général par Louis XV, Courten accomplit diverses missions auprès du roi de Prusse ainsi qu'à Vienne auprès de l'Impératrice Marie-Thérèse. Il s'en acquitte si bien qu'il fut décoré de la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Un portrait, conservé à Munich chez un de ses descendants dont le grand-père était devenu architecte du roi de Bavière au temps de Richard Wagner, le représente avec la grande écharpe rouge de lieutenant-général et ses décorations et brandebourgs dorés, la bouche spirituelle prête à parler, le poing ganté appuyé sur le casque posé devant lui après la bataille.

Les honneurs des Cours de France et de l'Empire ne firent jamais oublier à Maurice de Courten son origine valaisanne. A chaque occasion, il se rendit utile au Valais et aux Confédérés. Ses frères d'armes lui doivent, d'autre part, la création de l'ordre du mérite militaire destiné à récompenser les protestants qui ne pouvaient recevoir la croix de Saint-Louis. Il est également parvenu à concilier un différend qui s'était élevé entre le marquis

d'Entraigues, ministre de Louis XV à Soleure, et le Sénat de Berne, différend qui menaçait d'envenimer les relations entre la France et les cantons suisses, au moment où la Guerre de Sept-Ans prenait fin.

Prévoyant une longue période de paix, la Cour de France désirait réviser les capitulations militaires et étendre à tous les cantons suisses des règlements de service moins avantageux pour eux. Le nouvel envoyé de France *par intérim*, le marquis d'Entraigues, crut pouvoir appliquer ces mesures sans ménagements et blessa le sentiment d'indépendance des Suisses. Une lettre de protestation du Sénat de Berne, transmise à la Cour par d'Entraigues dans une traduction qui ne sembla pas conforme à l'original, avait particulièrement irrité l'avoyer Jérôme d'Erlach et l'affaire fut sur le point d'être portée devant la diète de Baden, lorsque l'avoyer eut l'idée de s'adresser au comte Maurice de Courten qui résidait à Versailles, à la tête de son régiment. Jérôme d'Erlach fit appel au patriotisme de Courten dans une correspondance inédite conservée aux Archives d'État de Berne :

S'il avait recours à ce noble valaisan, disait-il, c'était dans l'espoir que son intervention permettrait de « calmer les esprits dans un pays libre ». Car il savait Maurice de Courten « animé du même zèle » qu'il a fait « si heureusement éclater dans toutes les occasions qui se présentent pour tout ce qui peut avoir rapport et contribuer à l'honneur et à la gloire de notre commune patrie ».

Jérôme d'Erlach désirait avant tout s'adresser au Roi sans passer par la voie diplomatique : « Comment cette liberté pourrait-elle être refusée à des souverains quelque petits qu'ils soient tandis que chaque sujet du Roi a la consolation d'oser et de pouvoir approcher du trône sans passer par le canal de personne... »

Le 29 novembre 1762, le comte de Courten écrit qu'il a remis directement la lettre du Sénat de Berne au duc de Praslin, ministre des affaires étrangères et le 1^{er} décembre, le duc annonce à l'avoyer d'Erlach qu'il a mis avec plaisir sa missive sous les yeux de Sa Majesté. En outre, un ambassadeur plus avisé, le marquis de Beateville, succéda bientôt à d'Entraigues qui avait voulu, selon les termes de J. d'Erlach, « parler en souverain et ordonner comme gouverneur de Province ».

Maurice de Courten fut récompensé de son habile entremise par une médaille d'or gravée par le célèbre médailleur suisse J. C. Hedlinger, ancien professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Paris et maréchal de la Cour de Suède. Après avoir été graveur des médailles des souverains suédois pendant plus d'un quart de siècle, renonçant à des appels flatteurs du roi de Pologne et de l'Impératrice de Russie, il était rentré dans sa patrie à Schwyz où il fit encore quelques très belle empreintes. Conçue en 1752, celle que M. de Cour-



Médaille d'or par Hedlinger, de Schwyz, qui travailla à l'Académie des Beaux-Arts à Paris. Cette médaille fut remise par Berne à Maurice de Courten, négociateur suisse à la Cour de France

ten avait reçue était frappée en or pour récompenser les personnalités qui avaient rendu de grands services à la République de Berne. Minerve y tient une branche de laurier et au bout de sa lance le bonnet de la liberté, tandis qu'un ours couché à ses pieds est entouré des attributs de la magistrature, de l'agriculture, des arts et des sciences. Le revers porte la devise « VIRTUTI ET PRUDENTIÆ ».

Le lauréat remercia Leurs Excellences de Berne de ce « monument de leurs façons nobles qui restera à jamais dans ma famille » et que celle-ci conserve en effet précieusement à Sion. Maurice de Courten passa les dernières années de sa vie, l'été dans sa maison de campagne des Planchettes près de Clichy-la-Garenne, l'hiver dans son hôtel de la rue Porte-Montmartre à Paris où il mourut le 31 janvier 1766. Ce haut et puissant seigneur fut inhumé le même jour en l'église Saint-Eustache, en présence de son neveu le Chevalier Antoine-Panrace de Courten, brigadier des armées du roi; du comte Louis-Auguste d'Affry et de M. Rodolphe de Castella, tous deux lieutenants-généraux des armées du roi. Voltaire a laissé quelques vers plus spirituels que pertinents sur « ce Suisse bien déguisé ».

Tolérant à l'égard des réformés, conciliant dans les relations entre nations, rapide et avisé dans ses conceptions stratégiques mais pacificateur dès qu'il en entrevoyait la possibilité, le comte Maurice de Courten méritait de ne pas être oublié.